



Bassin Limousin



3 exploitants et 2 exploitations s'associent et développent avec leur OP un atelier d'engraissement

Le parcours original de Régis DESBORDES de l'EARL des PEYRADES, de Michel ORVAIN et Sébastien SOTTE de l'EARL du COQ au BŒUF pour la création de la SCEA ECBV87-Engraissement Collectif de Bovins-Viande 87, en partenariat avec le Groupement Limousin Bétail Viande (GLBV)

“ Nous sommes des associés, qui avons réalisé un projet commun imaginé entre copains : **gagner sa vie dans de bonnes conditions de travail**, ici, dans le sud de la Haute-Vienne, **en engraisant des veaux limousins**. Pour y parvenir, nous l'avons fait sans rien s'interdire d'avance, en débattant jusqu'à trouver les solutions qui nous conviennent. C'est ainsi que nous avons créé la SCEA ECBV 87, un atelier d'engraissement de 310 places où nos animaux sont mis en pension, avec ceux amenés par le GLBV. La mutualisation nous a permis de maîtriser nos coûts : chantiers de travail, équipements, savoirs faire.”



ÉLÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION

Des objectifs, du travail, des capitaux et des fonctionnements collectifs pour

- l'atelier d'engraissement,
- les itinéraires techniques des cultures,
- l'assolement des cultures,
- la distribution de l'alimentation et le paillage, les choix d'équipement en matériel (Cuma, entreprise),
- l'appréciation du coût des fourrages et céréales fournis et des matériels mis à disposition entre exploitations.

Mais une organisation propre à chacun dans les bâtiments et sur les terres des exploitations d'origine pour les soins au cheptel souche, les vêlages, la conduite génétique, le pâturage des mères et de leurs veaux avant sevrage, ainsi que celui des génisses de renouvellement.

** Ces données repères sont celles des trois exploitations réunies. Elles ont été volontairement agrégées pour rendre compte de la démarche globale des 3 associés.*

DONNEES REPERES •

Main-d'œuvre : 3,5 UMO [3 associés, 1 salarié (2,5j/semaine), entraide CUMA et voisinage]

SAU : 294 ha au total, dont 62 ha de céréales à paille et 45 ha de maïs ensilage

Troupeau : 218 vaches allaitantes limousines
445 UGB au total (dont 139 UGB amenés par l'OP pour l'atelier d'engraissement)

Critères techniques : 0.89 veau sevré en 2015 en moyenne sur les 2 fermes

Production 2015 : 238 Tonnes de Viande Vive à 3 exploitations (soit 68 T/UMO)

- 187 taurillons de 19,3 mois*443 kgc/tête
- 148 génisses de 24,9 mois*329 kgc /tête
- 34 VA engraisées *418 kgc/tête

Système fourrager : 20% de maïs - 80 % d'herbe

Autonomie fourragère : 100 %
Autonomie en paille : 40 à 50%

Particularités : Projet d'installation d'un robot distributeur d'alimentation sur rail, avec « cuisine » sur le site des Peyrades.

COLLECTION THÉMA



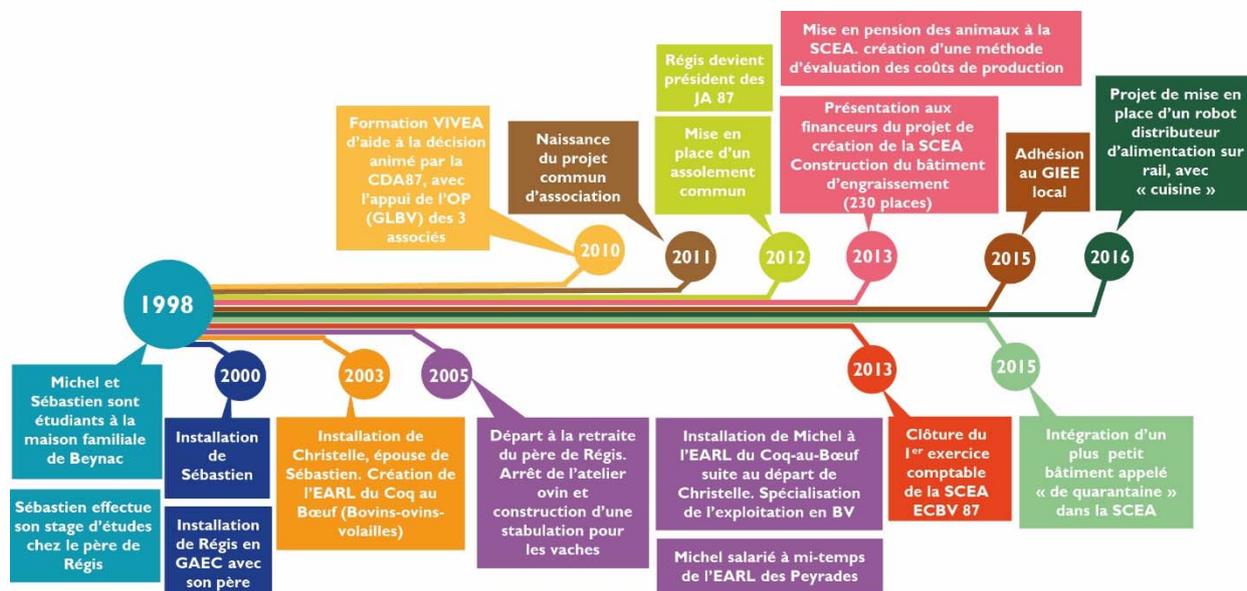
TRAJECTOIRE D'ÉLEVAGE INNOVANT

• Des innovations pour asseoir durablement les perspectives de 3 familles, grâce à la recherche de solutions d'organisation, de revenus et d'un cadre de travail stimulant

“NOUS AVONS PU MONTER CE PROJET, PARCE QUE NOUS N'AVIONS PAS DE PRÉJUGÉS”

Nous avons eu la chance de nous installer assez libres de nos choix. Michel et moi, nous nous sommes installés hors cadre familial : moi grâce à l'apport d'une petite structure d'un oncle et Michel par reprise de parts sociales dans l'EARL du Coq au Bœuf. Régis a repris l'exploitation familiale, mais son père lui avait déjà laissé les rênes 2 ans avant sa retraite effective. Son père a toujours donné un avis qui était précieux sur nos projets mais il nous laissait prendre les décisions. Des jeunes du secteur qui travaillaient encore avec leurs parents n'ont pas osé faire le saut que nous avons fait.

• Les dates et innovations-clés



ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



LES INNOVATIONS ...POINT PAR POINT



• Atelier collectif d'engraissement

L'innovation est ici la **démarche** qui a conduit à la réalisation de cet atelier d'engraissement et à **son mode de gestion** : la SCEA a été créée pour accueillir le bâtiment initial d'engraissement de 230 places.

En bout de bâtiment, un parc de contention aboutissant à la bascule facilite l'embarquement, le débarquement des animaux et surtout le suivi des croissances.



Vue intérieure de la stabulation



Contention et bascule en bout de bâtiment



Le bâtiment de quarantaine

En 2015, est adjoint un second bâtiment de 80 places dit « de quarantaine » aménagé pour recevoir les animaux sevrés des 2 exploitations et les lots complémentaires achetés à l'OP. Les animaux sont préparés ici à la phase de croissance (transition alimentaire, surveillance sanitaire accrue).

Le projet d'engraissement en collectif répondait aux besoins de maîtriser les coûts de production au maximum. La rentabilité du choix d'engraisser en dépendait dans le contexte tendu de 2009-2012. La mise en collectif consistait d'abord en la construction d'un bâtiment au moindre coût, à la mutualisation du matériel de distribution en ayant recours à la CUMA (mélangeuse, télescopique, broyeur céréales, benne...) et à la mise en commun de matériels des exploitations d'origine (tracteur, tracteur chargeur, pailleuse...).

Le choix de **privilégier l'autonomie alimentaire** était aussi un axe fort du projet. Il s'agissait, de transformer tous les végétaux produits sur place (herbe, maïs, céréales) en kilos de viande. Les achats sont limités aux concentrés protéiques (260 Tonnes/an de tourteau de colza (70%) et soja (30%) en 2015) et à la paille. La culture des céréales génère les 200 tonnes de paille nécessaires à l'autonomie des 2 EARL "naisseur" et 300 tonnes sont achetées chaque année pour les besoins de l'atelier d'engraissement.



Taurillons à l'engrais

L'innovation de la démarche repose aussi sur **le choix fait de la mise en pension des animaux à l'atelier d'engraissement** plutôt que celui de la vente des animaux engraisés à la SCEA. Ainsi chaque EARL revend ses propres animaux et bénéficie de sa propre marge d'engraissement dont le résultat dépend du potentiel génétique des animaux qu'elle a élevés (et dont elle reste responsable). Mais la marge dépend aussi **du coût de pension des animaux qui est lui apprécié en commun**.

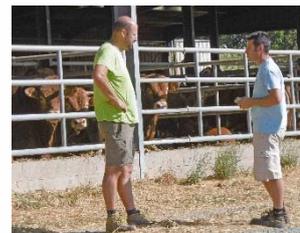
Les coûts des aliments apportés sont appréciés à leur coût de production « réel » et non à un prix de marché. Pour cela, les associés ont choisi dès le départ de **mettre en place des itinéraires techniques identiques pour toutes les cultures** (céréales autoconsommées, maïs grain humide ou ensilage, cultures d'herbe à récolter). Ce sont ainsi des coûts de fourrages, concentrés identiques qui sont imputés au coût de pension auxquels se rajoutent les charges engagées directement par la SCEA et les coûts de matériel mis à disposition par les exploitations. Cette façon de calculer a conduit les 3 associés à réfléchir ensemble leurs futurs investissements. Le projet de robot de distribution en est une illustration.



● Association d'exploitations, CUMA, entraide, GIEE

Le « collectif à géométrie variable » est une véritable culture chez les exploitants du secteur et la stratégie d'économie d'échelle de coûts qui en découle constitue un

autre axe d'innovation :



Régis, Michel et Sébastien, ont l'habitude de travailler à plusieurs et dans différents groupes. Ils travaillent en priorité en CUMA pour l'utilisation d'une des mélangeuses (cf. zoom) ou encore la récolte des fourrages (ensilage d'herbe aux Peyrades ; récoltes de foin, d'enrubannage au Coq-au-Bœuf ; ensilage de maïs et culture des céréales dans les deux exploitations ...). Ils s'autorisent parfois le recours à l'entreprise.



Zoom : La distribution quotidienne alimentaire aux animaux en stabulation, ainsi que le paillage, sur les 3 fermes se fait grâce à 2 équipements Tracteur + Mélangeuse en CUMA. Le circuit inclut une 4^{ème} exploitation (GAEC) de 1500 brebis dont un des associés, Nicolas, participe à la distribution. Cette organisation joue sur la proximité de certains sites. Il y en a 4 différents au total et cela réduit considérablement le temps de travail d'astreinte global.

Ces collectifs de travail les conduisent à tenir des comptabilités quasi-analytiques, à calculer leurs coûts de production. Ils pensent aux économies d'échelle et innove en organisation.

Depuis juin 2015 et pour 3 ans, les 3 exploitations sont également impliquées dans le **GIEE de la CUMA de Lavignac intitulé : « Développement de pratiques visant à l'autonomie alimentaire et à la réduction des intrants en élevage pour le développement local de la production. »** 11 exploitations sont concernées à ce jour pour une CUMA comptant 20 adhérents. Régis assure la présidence du GIEE ainsi que celle de la CUMA.

Le regroupement en SCEA pour l'atelier collectif d'engraissement pénalise aujourd'hui les exploitants pour l'obtention des soutiens de la nouvelle PAC : leurs doubles implications en tant qu'exploitants agricoles dans une SCEA et dans une EARL ne permettent pas réglementairement d'accéder au statut de GAEC sur les exploitations d'origine. Ils perdent ainsi l'accès à la transparence pour l'ICHN, la surprime aux 52 premiers hectares et le plafond des aides à l'investissement. Des solutions juridiques à leur situation existent mais elles réclameraient une réflexion et un arbitrage national de textes ... soit de nouvelles questions d'innovation à résoudre.



● Assolement en commun... amélioration de la teneur protéique des fourrages

Afin de pratiquer des itinéraires techniques semblables pour les cultures, les exploitants ont décidé dès 2002 de la **constitution d'un assolement commun** pour les 3 structures. Les terres sont regroupées en îlots destinés à la culture d'un côté et au pâturage des cheptels souche de l'autre. L'assolement des îlots destinés à la culture est géré collectivement. Ceci permet d'anticiper les rotations et les mises en culture de façon cohérente avec les besoins en stocks des animaux.

Dans le cadre d'actions du GIEE, les exploitants ont développé la **culture de fourrages riches en protéines** : En 3 ans, les exploitants sont passés de 3 ha (1% de la SAU) à 24 ha (8 % de la SAU) de prairies temporaires en mélange, à dominante de légumineuses, enrichies en protéines : trèfles violet, blanc, incarnat cultivés en association.

LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

1 Résultats économiques



Les 3 exploitations réunies permettent de rémunérer 3 exploitants et un salarié à mi-temps en 2015.

L'organisation collective autour de l'atelier d'engraissement a permis de donner une taille économique suffisante pour pérenniser l'EARL du Coq au Bœuf, conforter l'installation de Michel et résoudre les besoins en main d'œuvre à l'EARL des Peyrades.

Ce dynamisme conforte en termes d'emplois locaux d'autres structures (CUMA, exploitations en entraide).

Salaires nets versé : 16 500 €/UMO/an (Exercice comptable 2014/2015)

2 Impact environnemental



L'impact environnemental est comparable à celui des exploitations classiques naisseur-engraisseurs du Haut Limousin et en particulier du sud de la Haute-Vienne.

Les 3 exploitations se sont développées dans le respect de la réglementation environnementale et des critères d'éco-conditionnalité de la PAC.

Dans le cadre du GIEE, les 3 exploitants développeront plus particulièrement la culture de légumineuses pures (luzerne), des cultures de prairies multi-espèces en mélange complexe légumineuses – graminées et le pâturage tournant des mères suitées. Ces pratiques favoriseront les économies d'intrants et la biodiversité.

Par ailleurs la production de bovins finis localement, à proximité du bassin naisseur et des lieux d'abattage, et ce à base de fourrages et concentrés produits sur les exploitations d'origine des veaux, devrait réduire les rejets de CO2.

3

Aspect travail



Le travail quotidien (soins aux animaux-distribution, paillage, surveillance au pâturage, en stabulation, soins quotidiens, vêlages, ...) est réalisé par les 3 exploitants qui se répartissent les tâches. Les travaux de saison sont faits avec l'aide du salarié.

En cas d'absence d'un des associés, les deux autres suppléent à cette absence. Les exploitants prennent ainsi quelques jours de vacances par an à tour de rôle.

Les exploitants sont conscients que les performances sur les troupeaux de vaches mères et dans l'atelier d'engraissement dépendent fortement du volume de temps consacré aux animaux. Ce volume est parfois amputé lors des périodes de récolte ou de gros travaux des champs lorsque les fenêtres d'intervention sont courtes, souvent suite à des décalages de périodes météorologiques favorables (suite d'une sécheresse, excès d'eau inattendus). Les périodes concernées sont d'avril à fin juillet et de septembre à octobre.

ZOOM SUR...L'ORGANISATION DU TRAVAIL



| Amplitudes horaires | | | |
|---------------------------------------|--|--------------------|--|
| Astreinte d'hiver | 2h le matin /personne | Copure d'une heure | 2h le soir /personne |
| Astreinte d'été Tour des pâturages | 1h le matin/ personne pour le tour des pâturages et 1h pour l'atelier d'engraissement | | 1h le matin/ personne pour le tour des pâturages et 1h pour l'atelier d'engraissement |
| Travail de saison d'hiver | Commence à 8h00 | | Se termine à 18h30 |
| Travail de saison d'été | Commence à 8h00 | | Se termine à 20h00 au maximum |

REGARDS CROISÉS

• Regard d'éleveurs

" Au départ nous étions un groupe d'amis. Lorsque notre projet a émergé, nous avons sollicité la chambre d'agriculture 87, qui nous a proposé une réflexion dans le cadre d'une formation VIVEA. C'est ainsi que la phase de réalisation du projet s'est enclenchée. Au final l'atelier collectif a permis de développer l'engraissement à la SCEA des Peyrades et de créer l'activité à l'EARL du Coq-au-bœuf. L'installation de Michel est par là même devenue possible et au lieu de faire 2 bâtiments, nous n'en avons fait qu'un seul. Aujourd'hui nous sommes contents d'avoir créé cet atelier qui nous permet à la fois de nous rémunérer et d'avoir une vraie qualité de vie. Nous ne travaillons pas seuls et nous avons du temps libre pour nos familles. Bien sûr pour rester rentables, nous sommes obligés de nous remuer les méninges en permanence. Mais c'est notre carburant : nous avons le goût de la discussion, de la recherche de la solution qui convient.



Michel, Sébastien et Régis,
3 associés de la SCEA ECBV87,
exploitants agricoles l'EARL du coq au Bœuf
et de l'EARL des Peyrades

• Regard d'expert

" L'important est de toujours respecter les volontés de chacun. A la SCEA ECBV 87, on prend soin des individualités dans le collectif. C'est LA condition de réussite de leur outil d'engraissement. C'est ce qui leur permet de continuer d'avancer tant au niveau technique qu'en terme de gestion avec l'analyse des coûts de production,... Un atelier d'engraissement n'est pas particulièrement une innovation... Ici, c'est la conduite et la gestion de sa mutualisation qui est innovante. Le choix de la mise en pension des animaux à la SCEA offre la possibilité de bénéficier des résultats liés à la conduite de leur cheptel naisseur, comme s'ils faisaient cette activité au sein de leur exploitation."



Isabelle Rommeluère,
Conseillère de gestion
de la SCEA ECBV87 et experte
« agriculture de groupe »
à la Chambre d'agriculture
Haute-Vienne

• Regard de technicien

" La création d'un atelier d'engraissement collectif, adossé à 2 EARL naisseurs, est une première innovation. La recherche par Michel, Régis et Sébastien de l'autonomie optimale en fourrages, en céréales, en paille via leurs propres cultures en est une autre. Elle caractérise leur choix stratégique de production. Les 2 EARL fournissent ainsi 50 % des animaux pour le remplissage de l'atelier d'engraissement et la totalité des fourrages et des concentrés fermiers (céréales, maïs). Seul l'atelier d'engraissement parmi les 3 structures est acheteur de concentrés protéiques.

Un troisième facteur d'innovation est l'implication des 3 associés pour réduire leurs coûts de production en faisant jouer des synergies d'organisation du travail dans l'atelier et sur leurs exploitations d'origine (distributions mutualisées, chantiers de CUMA, assolement en commun ...). En investissant à plusieurs via les CUMA, ils réalisent des économies d'échelle conséquentes, gages de rentabilité de l'ensemble.



Marie-Line Barjou,
Conseillère Inosys-Réseaux
d'Élevage Bassin Limousin

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Réf. : 00 16 301 027 - ISBN : 978-2-36343-737-2 - ISSN : 2416-9617

Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambre d'agriculture Haute-Vienne

Ont contribué à la rédaction de ce dossier

Marie-Line Barjou – Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne – Tél. : 05.87.50.40.83

Philippe Dimon – Institut de l'Élevage – Tél. : 05.55.42.60.97

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

